

CAMBODGE NOUVEAU

1-15 mars 1996

Politique Economie Finances

2ème année Numéro 46

hypothèses

Trois sociétés, parmi les tout premiers investisseurs au Cambodge, ont été "secouées" par le gouvernement ces dernières semaines : Royal Air Cambodge, Ariston sensée aménager Sihanoukville, et YTL sensée aménager Siem Reap.

Coïncidence ? Il s'agit de 3 sociétés malaisiennes (RAC est à majorité cambodgienne, mais l'influence du partenaire malaisien y est importante).

La Malaisie serait-elle tombée en disgrâce ? Serait-ce la fin du partenariat privilégié avec la Malaisie, que le gouvernement avait pourtant justifié par de bonnes raisons : relations traditionnelles sans nuages entre les deux pays, proximité culturelle, expérience malaise proche des besoins du Cambodge, sociétés compétentes enfin, avec des moyens financiers importants : quoi de mieux pour le Cambodge ?

Une autre hypothèse, c'est que le gouvernement a simplement voulu en morigénant publiquement ces sociétés, en laissant planer la menace d'une révision des contrats, les pousser à faire plus, plus vite. L'intimidation, la menace voilée, sont au Cambodge un moyen de gouverner. On le voit dans d'autres domaines : la justice, la presse ...

Il existe une troisième hypothèse, plus politique : ce sont les initiateurs, négociateurs, responsables cambodgiens de ces contrats qui seraient visés. Très souvent, des Cambodgiens revenus de l'étranger. Ils seraient "dans le collimateur" du pouvoir PPC. Est-ce un chapitre des rivalités entre partis ?

Il n'y a là bien sûr qu'hypothèses et spéculations. C.N.

EUROPE - ASIE

Quinze pays de l'Union Européenne et dix pays d'Asie Orientale -les 7 de l'ASEAN, la Chine, le Japon et la Corée du Sud- se rencontrent les 1er et 2 mars à Bangkok. C'est la première réunion de ce genre.

Ce qui est nouveau, ce n'est pas que l'Europe et l'Asie se rencontrent. Alexandre, Marco Polo, Vasco de Gama, la route de la Soie, la guerre de l'Opium, Dien Bien Phu ... les relations sont anciennes, elles ont connu mille péripéties.

L'Asie n'est pas une découverte non plus pour les entreprises européennes d'aujourd'hui. L'idée que les entreprises, françaises en particulier, "découvrent" une Asie qu'elles auraient jusqu'ici ignoré, par distraction ou négligence, est naïve. Il y a des décennies que la banque, l'assurance, l'hôtellerie, le transport et le transit, le tourisme, les industries aéronautique, ferroviaire, automobile, atomique, de luxe, pharmaceutique, chimique, la construction et le bâtiment, l'agro-industrie, etc ... sont actives en Asie.

Asie et Europe ne s'ignorent nullement : les échanges commerciaux entre l'Europe et ces 10 pays d'Asie sont aussi importants que les échanges Europe - Etats-Unis : environ 240 milliards de dollars en 1994. Mais, comme l'Asie connaît une extraordinaire croissance, il est clair que les Européens doivent augmenter leurs efforts. Il n'est pas sûr qu'ils aient les moyens de suivre le mouvement, il est probable au contraire que c'est l'Asie

elle-même qui va répondre pour une large part à cette demande rapidement croissante. L'Asie "s'asiatise" (CN n° 10, 37, 43).

Ce qui est nouveau, c'est ce premier dialogue de "région à région", presque de continent à continent, c'est que l'Europe arrive en tant qu'organisation, entité homogène, "consistante" face au monde asiatique. La preuve : elle est représentée conjointement à Bangkok par le président de la Commission Européenne Jacques Santer et les principaux leaders européens, notamment Jacques Chirac, Helmut Kohl, John Major.

Côté asiatique, ce qui est nouveau peut-être pour certains, c'est que l'Europe n'est pas un continent dépassé, en déclin par rapport aux Etats-Unis ou au Japon, mais moderne au contraire, créatif, un partenaire qui peut se comparer sans aucun complexe aux deux autres "grands" : le produit national brut de l'Europe égale celui de l'ensemble nord-américain et devance celui de tous les pays asiatiques ensemble, a rappelé Jacques Chirac à Singapour.

S'il y a unité côté européen (en oubliant provisoirement les rivalités inter-entreprises), il n'y a aucune unité côté asiatique.

La réunion est très artificielle entre le Japon, la Chine, l'ASEAN (elle-même très peu homogène). Mais justement, le dialogue avec l'Europe va accélérer ce besoin de regroupement que les pays asiatiques ressentent comme une nécessité : ASEAN, AFTA, ARF, APEC... Aux relations qu'ils nouent vers

l'Est avec l'Amérique, à travers l'APEC, doivent logiquement correspondre des relations vers l'Ouest avec l'Europe.

Les objectifs de la réunion de Bangkok, dont l'initiative revient à Lee Kuan Yew : établir un dialogue régulier, multiplier les échanges culturels et scientifiques; augmenter les échanges économiques, les investissements réciproques, les alliances d'entreprises; harmoniser les cadres juridique, réglementaire et fiscal; aborder les questions politiques, sociales, d'environnement, de sécurité... Et plus largement:

"travailler ensemble à l'équilibre du système international tout entier, en structurant les relations entre les deux continents, qui apparaissent aujourd'hui comme le côté faible du grand triangle Amérique-Europe-Asie" (Jacques Chirac à Singapour le 29 février).

A l'évidence, le dialogue fera apparaître des points de désaccord. Les Européens s'inquiètent des bas prix asiatiques dus à une main d'oeuvre mal payée, de la protection de la propriété industrielle et intellectuelle, des atteintes au droits de l'homme... Mais on ne vient pas à Bangkok pour se quereller.

Le Cambodge ne faisant pas encore partie de l'ASEAN n'est pas représenté à la réunion de Bangkok. Mais cette rencontre est l'occasion pour les Cambodgiens, si longtemps coupés du monde extérieur, d'ouvrir les yeux sur le monde qui les entoure, d'en comprendre l'évolution pour mieux s'y intégrer.

à l'intérieur

S.E. Vann Molyvann : Siem Reap

Un plan pour l'emploi

ASEAN, investissements: faux et vrais problèmes

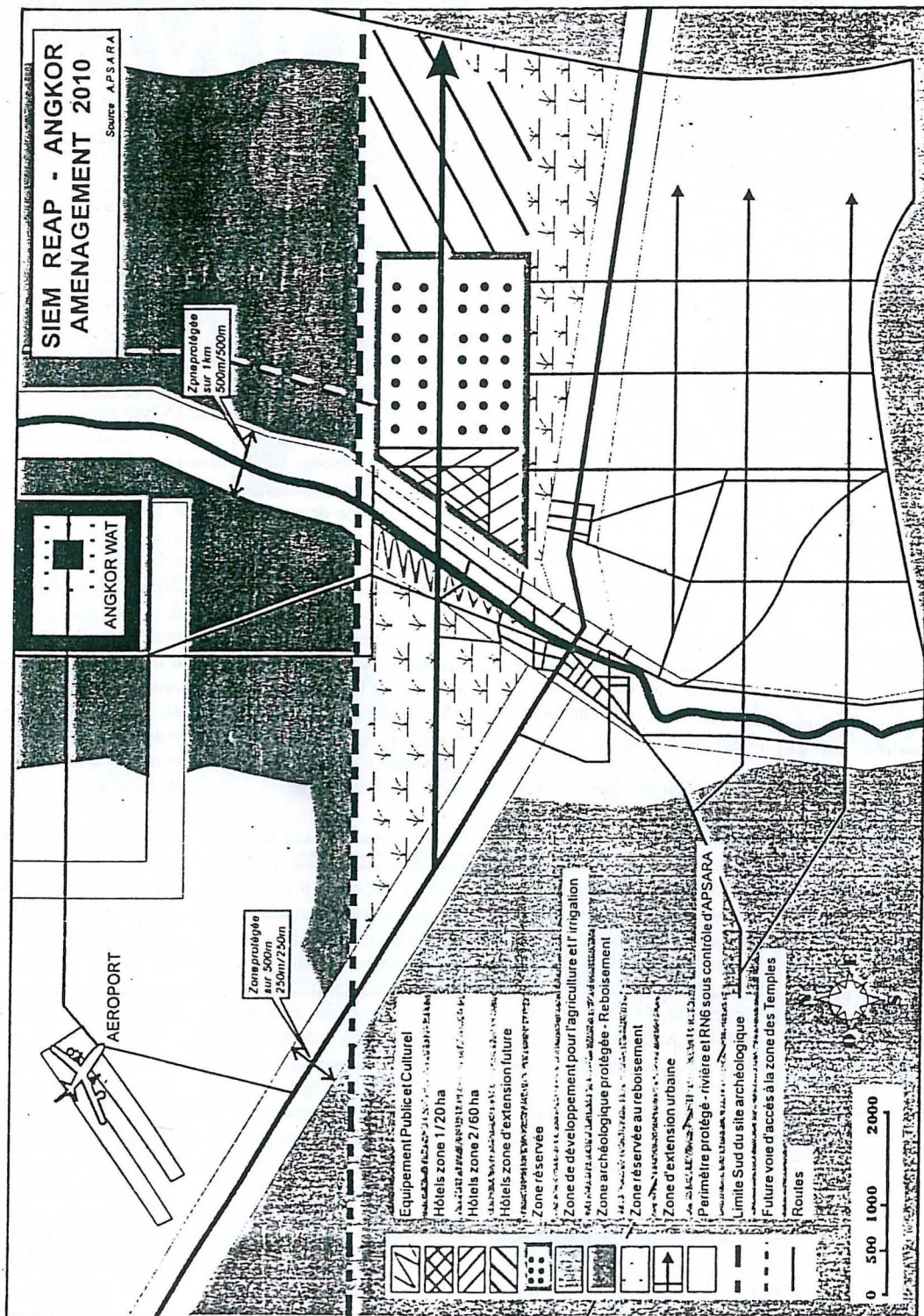
Nouveaux ferries

pages 2-3

pages 4-5

pages 6-8

page 8



A PROPOS ...

10 ans ...

Le procès Sirivudh a finalement eu lieu le 22 février, en son absence Il était accusé d'avoir constitué une bande armée, avec l'intention d'assassiner le second Premier ministre, et de possession illégale d'armes. Le procès a duré 3 heures. L'accusation n'a pas "produit" de membre de la "bande". Il semble que l'enquête

ait été très sommaire. Les témoignages du journaliste So Naro et du ministre d'Etat Ung Phan sur les propos qu'aurait tenu Norodom Sirivudh ont suffi. L'avocat Say Bory avait reçu des menaces de mort. Dans leur grande majorité, les commentateurs estiment que le procès n'a été qu'une parodie, chacun des protagonistes craignant des représailles s'il s'écartait d'un comportement voulu en haut lieu. Le verdict, 10 ans de prison, a

été conforme aux prévisions du Roi, du second Premier ministre et de l'accusé (C.N. n° 45).

illégal, mais confiant

Le rendez-vous entre Sam Rainsy, président du parti "illégal" Nation Khmère, et le ministre de l'Intérieur You Hockry, a été encore une fois retardé. "Ces manoeuvres dilatoires, ce refus du dialogue révèlent la vraie nature du

régime, qui se déclare démocratique et qui ne l'est pas" estime Sam Rainsy dans une interview à *Cambodge Nouveau* le 28 février.

"Le gouvernement est embarrassé. Il voudrait nous éliminer, mais la pression de l'opinion internationale l'en empêche. Si je ne suis ni en exil, ni en prison, ni tué, si le siège du parti reste ouvert, si je peux parler en homme libre, c'est grâce à la pression internationale.

Deux dates fondamentales ont marqué jusqu'ici la marche d'APSARA :

- 19 février 1995 : naissance officielle d'APSARA, après 3 années de préparation des textes législatifs, de l'organigramme etc ... Pour que les temples d'Angkor puissent être inscrits au Patrimoine Mondial, il fallait une législation spécifique et une institution capable de la mettre en application. Les exigences sont précises. Il faut pouvoir protéger Angkor contre la pollution, les destructions, les aliénations, les vols ... Aujourd'hui, la zone a été demmée, il existe une police du patrimoine efficace; nous avons un plan de protection de l'environnement, le "zoning" du parc d'Angkor a été effectué.

- 25 janvier 1996 : la loi sur le Patrimoine a été signée par Sa Majesté le Roi. Nous avons maintenant l'arsenal juridique qui nous manquait

situation et projets

Les ressources financières nécessaires pour protéger ce "gisement touristique", ont deux origines :

1) les grandes institutions internationales comme le Caisse Française de Développement, la Banque Mondiale, la Banque Asiatique de Développement : elles nous consentent des dons et des prêts à taux et conditions très avantageuses. Ces ressources sont utilisées dans l'intérêt national, celui de la population, avec une forte composante sociale. Elles servent aux infrastructures lourdes : adduction d'eau, électricité, aéroport de Siem Reap, voies routières d'accès à Angkor, drainage, services divers, équipement de la cité hôtelière

SIEM REAP

un entretien avec

S. E. VANN MOLYVANN

2) les sociétés privées, qui investissent dans leur intérêt propre, construisent les hôtels et en assurent la gestion.

Les études sont maintenant achevées (ou y travaille depuis 3 ans), le programme de travaux est au point, le financement est assuré.

Pour que les travaux commencent à grande échelle à la mi-octobre pour la prochaine saison sèche, on va lancer les appels d'offres. Les entreprises devront être choisies en juin prochain.

des projets hôteliers contestables

Au début de l'année, le Comité international de Coordination pour Angkor (présidé par la France et le Japon, et dont l'UNESCO assure le Secrétariat général), a présenté à Sa Majesté le Roi un bilan des 3 années écoulées. Bilan excellent, et le Roi a témoigné sa satisfaction.

Mais ce fut pour le Comité l'occasion de signaler au Roi que certaines dispositions n'ont pas été entièrement observées. Ces réserves portent sur la protection des bords de la rivière de Siem Reap, sur des projets d'utilisation d'Angkor Wat (Son et Lumière) qui ne semblent pas très conformes aux exigences précises que le Cambodge s'est engagé à respecter, et sur la localisation d'un certain nombre de projets hôteliers.

Une lettre du 17 janvier du Secrétariat permanent du

Comité International de Coordination, au Ministre d'Etat Vann Molyvann, attire son attention sur "l'implantation, en cours ou projetée, d'une série d'hôtels en dehors du site de la zone hôtelière (...)":

- le long de la route départementale menant à Angkor :

. Royal Garden: 300 chambres

. Four Season Monomas Corp. SDN-BMD: 300 chambres

. Le Méridien: 300 chambres

. Aman Resort: 145 chambres.

. Novotel: 200 chambres, aux environs immédiats de l'aéroport de Siem Reap, dans la zone archéologique protégée.

"Le Comité International s'est alarmé à l'annonce de ces programmes, qui sont en contradiction avec la politique fixée par le Gouvernement Royal pour la zone Angkor - Siem Reap".

Dès le 23 janvier, le Roi envoyait une lettre au deux Premiers Ministres : "(...) le Comité vous demande s'il vous est possible de prendre une décision qui fasse respecter aussi bien les orientations fixées par lui que les engagements pris par le Royaume du Cambodge à travers l'inscription du site d'Angkor sur la liste du patrimoine mondial. (...)".

Il faut d'abord distinguer dans ces projets hôteliers celui qui est à l'intérieur de la zone protégée, le projet Novotel : "il est clairement impossible", dit M. Vann Molyvann. Les travaux de terrassement n'y ont d'ailleurs

pas encore été commencés.

Pour les quatre projets d'hôtels situés le long de la rivière, ce n'est pas leur emplacement qui fait problème, mais leur ampleur. "Il a été décidé que dans cette zone protégée (voir carte), les hôtels ne dépasseraient pas 60 chambres, et qu'ils seraient limités en hauteur. Attention au drainage, aux puits profonds, et aux effluents que ces grands hôtels impliquent. Ces projets prévoient 1000 chambres au total, c'est beaucoup trop !", estime M. Vann Molyvann. "Je souhaiterais d'autre part qu'il n'y ait pas de terrasses, mais des toitures". Il rappelle que la cité hôtelière prévue est justement destinée à recevoir ces grands hôtels, où les infrastructures reviendraient moins cher, par économies d'échelle. De grands projets existent déjà à l'intérieur de cette zone hôtelière : français, malais, etc ...

Son et Lumière, si ...

Pour le projet de Son et Lumière comme pour les projets hôteliers, M. Vann Molyvann rappelle que des textes précis donnent à APSARA toute autorité pour autoriser et contrôler. La société YTL doit d'abord soumettre ses projets à APSARA.

l'aéroport

Plusieurs phases ont été prévues, de longue date. La desserte de Siem Reap par ATR sera assez rapidement saturée, même avec une noria d'avions. Il faudra des avions gros porteurs, peut-être dès 1997. On allongera la piste vers le sud d'environ 1 km. L'étape suivante, vers 2005, avec 1 600 000 touristes prévus, obligera à construire un nouvel aéroport beaucoup plus loin à l'ouest.

A PROPOS ...

"On ne ferme pas le siège de Phnom Penh, mais on voudrait nous interdire d'ouvrir des bureaux en province. C'est incohérent. Comme le procès de Srivudh, c'est une mascarade. En fait j'organise des réseaux partout en province, et je demande l'ouverture d'une station de radio. Avec 4 à 500 nouveaux

adhérents par jour, nous en avons maintenant 80 000".

infiltré

L'affaire Nguon Soeur ? "Notre parti, qui s'est créé très rapidement, sans aucun contrôle des adhésions, s'est fait "infiltrer", poursuit Sam Rainsy. C'est normal, c'est de bonne guerre. Mais le PNK a un "noyau dur" et un bon service de renseignements. Nous avons déjoué la manoeuvre qui visait à

"éclater" le PNK, et qui aurait pu être dangereuse si elle avait abouti peu avant les élections de 1998.

Ses inspirateurs sont maintenant décontenancés. Ils essaient de créer un "PNK-bis" et de tenir un congrès (comme leng Mouly l'a fait au PLDB). Mais Nguon Soeur n'a pas le poids de leng Mouly.

Si ce congrès a lieu, on y verra clairement la main du gouvernement ...".

en attendant Ariston ...

Qui a tort dans l'affaire Ariston ? Le 2 janvier 1995 était solennellement signé à Kuala Lumpur par les deux Premiers ministres du Cambodge et le Premier ministre de Malaisie Datuk Seri Dr Mahathir Mohamad, un accord sur le développement de Sihanoukville. Ariston Sdn Bhd devait investir 1,3 milliard de dollars pour créer notamment un

(suite page 4)

UN PLAN POUR L'EMPLOI



La dure réalité est celle-ci : d'ici 2000, dans moins de quatre ans, la population du Cambodge en âge de travailler aura augmenté de 1,5 million de personnes. Comment éviter un chômage massif ?

L'idée générale, qui n'est pas nouvelle, est de former cette population de façon à lui donner des chances de trouver des emplois.

Un "Plan Stratégique pour le Développement d'un Système National d'Éducation et de Formation Formelles et Informelles" a été préparé, dit TVET *Technical and Vocational Education and Training*. Il a été présenté le 15 février par le ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports S.E. Tol Lah.

"Il ne s'agit pas d'une ordonnance devant être suivie à la lettre", a prévenu S.E. Pou Darany, sous-Secrétaire d'Etat à l'Éducation. "C'est plutôt un guide pour tous les ministères et tous les secteurs de la société, qui les engage à travailler ensemble de façon harmonieuse pour le développement social et économique du Cambodge".

Le TVET "établit les lignes directrices d'une coopération, d'une coordination et d'un partage entre le secteur public et le secteur privé pour l'éducation et la formation technique et professionnelle".

Il est le résultat de plus de 8 mois de travaux, à l'initiative du ministère de l'Éducation, avec la coopération d'autres ministères,

d'ONG, d'organismes internationaux et d'employeurs.

L'assistance technique a été fournie par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et GTZ, l'organisme qui réalise l'aide de l'Allemagne aux pays en développement. C'est l'Allemagne qui a financé l'étude.

La situation que le Cambodge doit affronter est franchement inquiétante. Les dimensions du problème apparaissent dans les tableaux encadrés (*Annexe I du Plan du TVET*). Ces chiffres, décrivant les années 1993-94, sont extraits du *Premier Plan de Développement Socio-économique 1996-2000*.

On voit que la population entrant sur le marché du travail dans les prochaines années est très considérable, aux dimensions du Cambodge, et qu'elle n'a reçu dans son immense majorité aucune instruction qui la prépare à la formation professionnelle.

Comme cette situation est déjà ancienne, lit-on dans l'Annexe I, le taux d'illettrisme dans la population adulte est très élevé. Les filles sont particulièrement peu nombreuses dans l'éducation primaire et secondaire, le nombre des abandons en cours de scolarité est presque le double de celui des garçons. Les femmes et les filles sont particulièrement désavantagées dans les campagnes, où environ la moitié n'ont que 2,2 ans de scolarité.

Le niveau d'instruction est en porte-parole d'Ariston, c'est fin décembre seulement que le gouvernement a officiellement donné son accord à notre plan directeur. Les travaux commenceront lorsque les multiples embrouilles avec divers ministères auront été résolues. Il n'empêche que *Business News*, toujours bien informé des affaires malaisiennes, cite la société malaisienne Ban Chang comme successeur possible d'Ariston.

général sensiblement plus bas dans les campagnes, et l'accès à l'instruction et à la formation professionnelle y est bien plus difficile que dans les villes.

Le *Plan de Développement Socio-économique*, dit SESC (*Socio Economic Survey of Cambodia*), que TVET a beaucoup utilisé, fixe les objectifs suivants :

diplômés sortant du système de formation technique et professionnelle. Ils devront avoir d'autres solutions pour obtenir une qualification".

quelques faits sur l'emploi

La population active, c'est à dire en âge de travailler (15 à 64 ans) compterait, selon le SESC (*Annexe II du TVET*), 3,9 millions

QUELQUES DONNEES SUR LE CAMBODGE

données socio-démographiques

- plus de 85 % de la population vit dans les zones rurales
- environ 50 % a moins de 20 ans
- le taux de naissance est d'environ 3 % par an.

éducation

parmi les 15 - 19 ans :

- 13 % n'ont jamais été à l'école
- 24 % de ceux qui ont commencé ont atteint la 6ème année
- 5 % ont atteint la 9ème année
- 2 % ont atteint la 11ème année.

Les chiffres montrent que 10 % seulement de ceux qui ont commencé l'école sont préparés pour l'enseignement technique et professionnel; que 90 % de cette tranche d'âge ne sont pas à l'école, n'ont pas reçu, ou peu, d'instruction, et n'auront accès à la formation que par une formation technique et professionnelle informelle.

(source : Plan stratégique TVET, annexe I)

- en l'an 2000, la réforme du système éducatif devra permettre à 40 % des enfants d'entrer dans l'enseignement secondaire; - 65 % des élèves ayant 9 années d'études devront passer l'examen à l'issue de ces 9 années.

"Ce nombre accru de diplômés ne pourra être absorbé ni par l'enseignement supérieur ni par le système existant de formation professionnelle.

"Le marché du travail quant à lui ne pourra pas absorber tous les

de personnes.

Sur ce nombre, 2,3 % seraient "ouvertement" sans travail.

Environ 75 % des travailleurs sont dans l'agriculture, 21 % dans les "services", et 5 % seulement dans le secteur industriel (ou manufacturier).

TVET souligne quelques points :

- la plus grande partie de la population qui travaille relève d'activités de petite échelle, que ce soit dans les campagnes ou à la ville, dans de petites

A PROPOS ...

aéroport international, des routes, une centrale électrique de 100 MW avec Tenaga, la production et la distribution d'eau potable, un hôtel-casino de 360 chambres sur Naga Island.

En visite sur les plages de Sihanoukville le 25 février, le premier Premier ministre a nettement reproché à Ariston de n'avoir pas encore commencé les travaux. Mais, dit en substance le

porte-parole d'Ariston, c'est fin décembre seulement que le gouvernement a officiellement donné son accord à notre plan directeur. Les travaux commenceront lorsque les multiples embrouilles avec divers ministères auront été résolues. Il n'empêche que *Business News*, toujours bien informé des affaires malaisiennes, cite la société malaisienne Ban Chang comme successeur possible d'Ariston.

(en) volés ?

"Que sont devenus les deux Tupolev 134 de Royal Air Cambodge ?", demande le second Premier ministre. Ils sont introuvables. RAC les aurait en principe hérités de Kampuchea Airlines, qui les avait acquis pour 11 millions de dollars avant l'arrivée de l'APRONUC. Une équipe de RAC, menée par le vice-Président, les recherche à Pochentong. *Cambodia Today* croit savoir que les deux Tupolev

auraient été revendus en 1994, avant la création de RAC.

Bien que leur valeur soit devenue très faible, la vente, si elle a eu lieu, aurait dû laisser des traces.

revoir le contrat RAC ?

Dénonçant des anomalies et contre-performances dans la gestion de Royal Air Cambodge, Samdech Hun Sen a menacé de remettre en cause le monopole de RAC.

Cela lui vaut l'appui du président

entreprises "informelles":

- 44 % seulement des revenus des paysans viennent des travaux agricoles à cause des multiples activités des familles cambodgiennes;

- moins de 10 % de la population au travail est salariée;

- à Phnom Penh, environ 2/3 de la population au travail est dans les services, principalement le commerce (34 %) et l'administration publique (17%);

- à Phnom Penh, plus de la moitié des travailleurs sont à leur

L'effet des investissements étrangers

C'est évidemment des investissements étrangers que l'on attend une bonne part des créations d'emplois.

TVET utilise ici les statistiques du CDC.

"Depuis la promulgation de la loi sur les investissements et la création du CDC en août 1994, jusqu'à novembre 1995, environ 190 projets d'investissements étrangers ont été agréés", écrit TVET (*Annexe II*).

truction comme dans les matériaux de construction, et presque 4 000 dans l'hôtellerie et le secteur du tourisme.

relativement peu d'investissements relèvent d'un niveau de technologie élevé. TVET croit cependant discerner une récente évolution vers une demande plus forte de main d'oeuvre qualifiée.

"Cette tendance, écrit TVET, devrait se poursuivre, en fonction de la sécurité et de la stabilité politique".

rapports antérieurs !).

Mais on peut penser que la meilleure stratégie pour l'emploi serait encore de créer au Cambodge un "environnement" qui attirerait les investissements étrangers, infrastructures, législation et respect des lois, transparence des contrats...

la coopération allemande au Cambodge

La coopération de l'Allemagne s'exerce dans trois domaines :

1) le Développement rural, qui comporte, comme chaque domaine, assistance technique et assistance financière.

L'aide au développement rural concerne les provinces de *Kompong Thom*, où quatre experts allemands sont mis à la disposition du gouvernement, avec un fonds d'aide à l'initiative personnelle. *Siem Reap*, avec un projet de réhabilitation de routes; *Kampot*, avec un projet alimentaire et une distribution de fertilisants.

-2) la Santé : les projets consistent à : - renforcer les structures ministérielles; - construire un Centre National de la Santé; - et un programme santé concernant les provinces de *Kompong Thom*, *Kampot* et *Prey Veng*. L'accent est mis sur la formation des hommes. Le programme comporte aussi la réhabilitation d'hôpitaux.

3) l'Education : trois points dans ce domaine :

le programme TVET (pour Technical and Vocational Education and Training), financé par l'Allemagne seule, et mis au point par GTZ et l'ILO. Un Plan stratégique vient d'être rendu public.

2 experts allemands vont travailler avec le ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, à partir d'avril, sur un projet d'éducation dans les domaines formel et non-formel.

des enseignants viendront assister pendant de courtes périodes la Faculté de soins dentaires, la Faculté de Droit, et 2 ou 3 professeurs la Faculté des Beaux Arts.

La coopération allemande pourrait s'étendre sur une dizaine d'années, nous dit-on à l'Ambassade d'Allemagne. L'objectif est avant tout de donner une formation aux hommes et de les impliquer dans leur spécialité.

Au total, le programme de coopération ci-dessus représente environ 80 millions de dollars pour une première phase de 3 ans.

POUR QUI LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

• sortis de l'école avec peu ou pas d'instruction 6 années scolaires ou moins (âge 10 à 19 ans)	1 250 000
• 6 à 9 années scolaires (jusqu'à 19 ans)	526 000
• début d'instruction secondaire (jusqu. 19 ans)	93 000
• fin d'études secondaires (jusqu'à 19 ans)	37 000
• population au travail, niveau d'instruction variable (employés, travailleurs d'entreprises de toutes tailles, fonctionnaires, petits entrepreneurs, paysans propriétaires ou non) (1)	3 900 000
• population désavantagée : handicapés, orphelins, enfants des rues, squatters	? (150/ 200 900 handicapés)

1) dont environ 2,5 millions de 20 à 39 ans, avant moins de 9 ans de scolarité.

compte:

- plus de 20 % des foyers sont tenus par des femmes (plus de 25 % à Phnom Penh).

Au vu de ces réalités, il est clair, estime TVET, que c'est le secteur informel qui continuera à fournir la plupart des emplois à ceux qui ont une instruction et une formation réduites.

Dans les zones rurales, les activités non-agricoles sont essentielles pour apporter aux paysans un revenu supplémentaire.

Ces projets, qui représentent un investissement de plus de 600 millions de dollars, créeront en principe plus de 67 000 emplois. La plupart, environ 26 000, sont des emplois non-qualifiés dans la confection et l'habillement et autres activités de main d'oeuvre.

On prévoit qu'environ 11 000 emplois seront créés dans le secteur agricole, 8 100 dans l'agro-industrie, boissons, fabriques de tabac et cigarettes; environ 6 700 dans la cons-

"Cependant, poursuit le rapport, il n'existe pour l'instant aucun moyen réel de contrôler la réalisation des projets agréés, les chiffres concernant le type et le nombre d'emplois qualifiés est inconnu".

Soulignons ce point au passage. Une fois leur projet agréé par le CDC, les investisseurs investissent... ou n'investissent pas.

Un exemple particulièrement spectaculaire du flou qui entoure l'investissement privé au Cambodge, et du même coup, les prévisions concernant l'emploi, est fourni par l'énorme projet de la société malaisienne *Ariston*, qui devait en principe investir 1,3 milliard de dollars à *Sihanoukville*, pour construire, notamment, l'aéroport international de *Keng Heng*, et créer des milliers d'emplois, et qui après 18 mois, n'a pas donné le moindre coup de pelle.

Le rapport TVET est utile. Il souligne la nécessité de mettre au point une stratégie de l'emploi. Il rassemble une quantité donnée chiffrée et de réflexions (la bibliographie mentionne 113 précédents

Thaïlande, le Myanmar, la Chine... Ce classement peut entraîner la suppression de toute aide américaine.

Haing Ngor assassiné

L'assassinat à Los Angeles le 25 février de Haing Ngor, auteur et acteur bien connu (*Killing Fields / La Déchirure*), est un choc pour ses nombreux amis. Le meurtre pourrait avoir des mobiles politiques. Haing Ngor restait un très actif militant anti-khmers rouges.

trafiquant majeur

Le Cambodge vient d'être classé par les Etats-Unis parmi les pays jouant un rôle majeur dans le trafic de la drogue, liste qui compte une trentaine de pays dont le Vietnam, le Laos, la

A PROPOS ...

du PNK Sam Rainsy, qui avait en février 1995 demandé publiquement l'annulation des contrats signés fin 1994 liant RAC et MHS (*Malaysian Helicopter Services*).

doses mortelles

La mortalité infantile, très élevée au Cambodge, serait due dans de fortes proportions à des excès médicamenteux, les vendeurs de médicaments, surtout en pro-

ASEAN, investissements :

Se préparant à entrer au sein de l'ASEAN comme membre à part entière, le Cambodge va modifier le projet de loi sur les Sociétés, qui est en gestation depuis des années, et semblait enfin sur le point de passer devant l'Assemblée.

Le projet a été soumis à l'examen de la Commission du Commerce de l'Assemblée. Il devait être incessamment examiné par la Commission permanente (constituée par les présidents de toutes les Commissions) avant d'être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée.

nouveau projet de loi sur les sociétés

Mais le Conseil de Cabinet a adopté le principe d'une modification, et le ministre du Commerce Cham Prasidh a demandé le renvoi du projet au ministère. Un expert américain relevant d'*Asia Foundation* travaille sur ces modifications. Le nouveau projet ne sera pas prêt avant des mois, selon toute vraisemblance.

De quoi s'agit-il ? L'actuel projet de loi sur les sociétés s'inspirerait trop du droit français (ou plutôt "romano-germanique"). Selon les partisans du changement, les pays environnant le Cambodge utilisant une législation inspirée du système anglo-saxon, il faudrait, pour faciliter les investissements de ces pays au Cambodge, pour une meilleure harmonie régionale, que le Cambodge adopte une législation semblable à la leur.

VOTRE PUB
dans
Cambodge
Nouveau ?
Une bonne idée !

Le Cambodge a une tradition C'est une question vraiment mineure, disent les spécialistes, ne créons pas la une querelle artificielle. On peut toutefois faire quelques rappels.

En premier lieu, le Cambodge ne part pas de zéro en matière législative. Déjà 2 à 3000 sociétés ont été créées selon la législation actuellement en usage, proche du système français, fait observer M. Lim Sopheap, Expert au ministère du

japonais, chinois, etc ...

L'idée que le Cambodge risquerait de se trouver isolé, avec une législation *sui generis*, face à une vaste communauté internationale qui en aurait une autre, c'est donc une idée fautive. Il s'agit dans tous les cas de différences faibles, qui n'entraînent nullement les investissements. La législation française sur les sociétés n'a jamais empêché les investissements étrangers en France.

ment, elles y ont un pouvoir, et des moyens, considérables.

Au contraire, il en existe peu dans les pays de droit "latino-germanique", en France par exemple, parce que l'on n'en a pas besoin.

C'est là la raison principale du changement que certains veulent introduire dans la législation cambodgienne.

la solution: adopter les deux systèmes ?

C'est la proposition de certains spécialistes. Le Cambodge, qui a déjà l'originalité unique d'avoir deux Premiers ministres, pourrait avoir aussi une gamme étendue de sociétés, les unes plus proches du droit anglo-saxon, les autres du droit latino-germanique.

et le plan comptable ?

Encore un sujet qui a suscité beaucoup, peut-être trop, de commentaires. Le Cambodge est passé depuis mars 1994, au prix de beaucoup d'efforts, de système russe au système français. Ce système est plus précis, il permet mieux que le système anglo-saxon une vue d'ensemble de la situation, et il est aussi moins sujet aux fraudes. On y a formé des centaines de Cambodgiens, il est enseigné à la Faculté. La société *Ernst and Young* a fait la preuve que ce plan comptable ne constitue nullement un obstacle pour les sociétés étrangères qui s'installent au Cambodge.

Les Japonais, notons-le, ont adopté le système comptable français. Comme en France, on ne trouve au Japon qu'un nombre relativement faible de lawyers et de contestations.

Il y a donc là une série de faux problèmes. Droit français contre droit anglo-saxon, c'est une fausse querelle.

Pour s'intégrer à l'ASEAN, pour attirer les investissements étrangers, il est plus important de résoudre d'autres problèmes, plus fondamentaux, et plus difficiles aussi.

- Pour faciliter l'adhésion du Cambodge à l'ASEAN, on va modifier le projet de loi sur les sociétés et le plan comptable.
- Il serait plus utile de créer les conditions favorisant les investissements étrangers

qui profite du flou anglo-saxon ?

2) le droit anglo-saxon convient peut-être moins bien à la nature cambodgienne, parce qu'il est moins précis. Il y a beaucoup de fraudes au Cambodge, il ne faut donc pas de flou dans la législation. Le flou favorise les problèmes.

Un exemple, dit M. Lim Sopheap : dans une SA de type anglo-saxon, un administrateur n'est pas obligé d'avoir des actions dans la société. Il peut même n'avoir aucune activité en rapport avec elle.

En droit latino-germanique, l'administrateur doit avoir un nombre minimum d'actions, qui sont nominales et non cessibles : cela garantit les autres actionnaires contre les manoeuvres extérieures.

Mais, nous dit un chef d'entreprise, c'est justement parce que le droit anglo-saxon favorise les litiges que certains veulent l'introduire au Cambodge. Qui souhaite les litiges ? Les "lawyers" et les cabinets d'audit. A cause du flou de la législation, ce sont des professions très développées dans les pays de droit anglo-saxon, aux Etats-Unis notam-

Commerce. Et voilà des années qu'à la Faculté de Droit on enseigne ce système, et qu'on forme des spécialistes. Bien plus, voilà un siècle que des économistes, des juristes, des spécialistes cambodgiens ont été formés au droit latino-germanique.

A ces raisons de ne pas changer ce qui existe, s'en ajoutent de plus générales :

1) le Cambodge a le droit d'avoir une législation originale. Il n'a d'ailleurs pas exactement copié le droit français, il l'a adapté. Les cambodgiens souhaitent des lois typiquement cambodgiennes.

réalité asiatique : un droit composite

Ce droit à l'originalité, les pays de l'ASEAN l'utilisent d'ailleurs pour eux-mêmes : il n'est pas vrai qu'ils aient tous une législation semblable. Le droit des Philippines est largement inspiré par le droit latino-germanique. Le droit vietnamien aussi bien sûr, proche du droit français. Le droit thaïlandais également (voir à ce sujet *Cambodge Nouveau* n° 44). Il y a beaucoup de différences aussi bien sûr entre les droits

faux et vrais problèmes

s'attaquer

aux vrais problèmes

L'objectif étant évidemment d'attirer le maximum d'investissements étrangers au Cambodge, il faut s'efforcer d'éliminer tout ce qui peut dissuader, décourager, désorienter les candidats-investisseurs.

1) *Il faut une législation claire, incitative, et appliquée* : c'est le cas de la loi sur les investissements, qui offre il est vrai des conditions avantageuses aux investisseurs. Encore faut-il que cette législation soit appliquée. Ce n'est pas le cas.

Le CDC, en principe "guichet unique" auquel les investisseurs doivent s'adresser, ne joue pas son rôle.

- Bien souvent le délai de réponse (45 jours) n'est pas respecté.

- Bien souvent, le CDC ne fait pas de réponse du tout (parce que, par exemple, certains ministères auxquels il s'adresse pour avis technique négligent le dossier, le perdent, ou encore préfèrent décider eux-mêmes, en toute obscurité, sans aviser ce CDC);

- Bien souvent, des investissements sont agréés en dehors du CDC, attribués sans étude sérieuse des dossiers, pour des raisons obscures, sans appel d'offres, et sans que le candidat-investisseur qui a cru au "guichet unique", en soit seulement avisé;

- il n'y a aucun suivi des contrats agréés. On s'aperçoit ainsi que la Société Ariston, qui avait promis 1,3 milliard de dollars d'investissements pour, notamment, la construction de l'aéroport international de Sihanoukville, n'a pas donné en 12 mois un seul coup de pelle. 3 ans de perdus!

- il n'y a aucune transparence dans les contrats, et cette opacité masque parfois de grands profits;

- les règles de la concurrence ne sont pas toujours respectées : certaines sociétés bénéficient d'importantes concessions de la part des douanes ... et leurs concurrents ne sont plus

CAMBODGE NOUVEAU
ne copie personne. Ne le copiez pas.
Si vous le citez, indiquez la source.

compétitifs ...

- il n'y a aucune instance où le candidat frustré puisse s'adresser.

La Chambre de Commerce, qui n'a que 4 personnes, payées par la Communauté Européenne jusqu'en juin 1996, et aucunes ressources propres, n'en est encore qu'aux balbutiements.

- Il n'existe pas de Tribunal de Commerce.

- Quant à la Justice, elle n'a aucune expérience, aucune référence pour traiter des

même pour la production et la distribution d'eau potable (C.N. n° 41). On peut espérer de prochains progrès dans les télécommunications.

Il faut mentionner aussi des infrastructures, services, ou équipements tels que les liaisons aériennes intérieures et internationales, l'hôtellerie, la distribution d'essence, etc ... Dans tous ces domaines, les progrès ont été très substantiels, et pour certains l'année 1996 devrait marquer un vrai changement

instruire et former les générations montantes (voir dans ce numéro). Mais en attendant, les investisseurs ont le plus grand mal à recruter sur place les responsables locaux dont ils ont besoin. Il y a là un véritable frein aux investissements.

Conséquence : ce sont surtout des emplois sans qualification qui sont créés, notamment dans la confection. La valeur ajoutée est faible.

4) *il faut un climat de confiance*

L'image du Cambodge n'est pas très bonne à l'étranger, et la réaction du gouvernement, comme de tous les gouvernements en pareil cas, est d'en accuser la presse. Il est vrai que la presse préfère généralement les mauvaises nouvelles aux bonnes.

Mais, tout de même, ce n'est pas la presse qui invente les accrocs faits à la législation, aux droits de l'Homme, à la démocratie ...

Si le Cambodge vient d'être classé par les Etats-Unis dans la liste noire des pays lourdement impliqués dans le trafic de la drogue, si le ministre des Affaires Etrangères d'Australie Gareth Evans estime que la Justice cambodgienne n'est pas indépendante, ce n'est pas la faute de la presse.

Il est peut paraître injuste de souligner les défauts et les faiblesses du Cambodge.

Mais il ne faut pas voir dans les critiques une intention hostile ou destructive.

Au contraire, l'objectif est de désigner les domaines où devraient porter les efforts pour mieux attirer les investissements étrangers.

- **appliquer la loi sur les investissements serait un bon moyen d'attirer les investissements**
- **il faudrait aussi créer un climat de confiance**

problèmes que peuvent avoir les candidats-investisseurs avec le gouvernement. C'est pourquoi la plupart des contrats relèvent de Cours extérieures.

En principe, il devrait y avoir tous les trois mois des réunions entre responsables du Gouvernement et investisseurs ayant des problèmes. Une première réunion a eu lieu, sous la présidence du premier Premier Ministre (Cambodge Nouveau n° 40). Il y a eu un succès d'affluence.

- Il faudrait bien sûr qu'il existe une protection de la propriété industrielle, de la propriété intellectuelle, un contrôle de la qualité, un contrôle des poids et mesures ...

2) *il faut des infrastructures*

Il y a de réels progrès dans ce domaine : des routes sont réhabilitées (C.N. n° 31), ainsi que les traversées fluviales (dans ce numéro) ; l'aéroport de Pochentong est en cours d'agrandissement et de modernisation (C.N. n° 28) ; le port de Phnom Penh de même; la voie ferrée Phnom Penh - Sihanoukville fonctionne; la production et la distribution de l'électricité à Phnom Penh sont en pleine rénovation (C.N. n° 42-43). De

avec les mauvaises conditions actuelles.

Encore pourrait-on imaginer une "zone industrielle" qui serait bien desservie par la route, le rail, le fleuve, les télécommunications ...

Et bien entendu la Province reste très en retard sur Phnom Penh.

3) *il faut des ressources humaines.*

Au nombre des conditions de base figurent encore les ressources humaines, évidemment essentielles. C'est là une des faiblesses majeures du Cambodge. On ne saurait lui en faire le reproche, puisque ses élites, ses personnels qualifiés, les générations qui formeraient aujourd'hui le gros de la population au travail ont été presque entièrement éliminées par les Khmers rouges.

Des efforts sont entrepris pour

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
décideurs
votre
meilleur
investissement !

CAMBODGE NOUVEAU
bi-mensuel
Politique, Economie, Finance

Directeur de la publication : Chea Savuth
Rédacteur en chef : Alain Gascuel
Enquêtes : Horn Phally
Mise en page : Pen Mary
Impression : CIC
Centre Informatique du Cambodge

CAMBODGE NOUVEAU
58 rue 302 - Phnom Penh
tel (015) 91 19 67

est vendu exclusivement sur abonnement
Exemplaire gratuit et tarif des abonnements sur demande

la traversée du Mékong et du Tonle Sap nouveaux ferries en chantier

Il ne suffit pas de réhabiliter le réseau routier, il faut encore que les véhicules qui circulent sur ces routes puissent traverser fleuves et rivières grâce à des bacs, des "ferries", là où n'existent pas de ponts.

Le plus grand des obstacles : le Mékong. Jusqu'ici, aucun pont n'a été construit au Cambodge pour le traverser. On s'est contenté de bacs.

La décision a été prise de construire un pont-routier à Kompong Cham (Cambodge Nouveau n° 37). Mais en attendant qu'il entre en fonctions, il faut rénover les bacs, devenus vétustes.

le Danemark finance

Assez inattendu : c'est le Danemark, pays de 5 millions d'habitants, qui finance la réhabilitation des principaux bacs du Cambodge.

Après identification des besoins les plus urgents par la Commission du Mékong et le Gouvernement cambodgien, aux termes d'un accord signé le 8 mai 1995 entre le Secrétaire de la Commission du Mékong et le gouvernement danois, le Danemark réalisera :

- la réhabilitation de 3 ferries existants;
- la construction de 2 nouveaux ferries;
- la modernisation de 3 usines de construction;
- la formation d'une équipe d'entretien;
- la réhabilitation des rampes d'accès à Neak Luong et Kompong Cham et la construction d'une cale à Neak Luong.

Un programme optionnel comprendrait :

- la construction de deux autres ferries;
- la réhabilitation des accès à Prek Kdam et Stung Treng;
- la modernisation d'ateliers à

Stung Treng.

premier ferry
en octobre 1996

Les travaux ont commencé en janvier à l'Usine Mécanique n° 1, nous dit le chef de Projet M. Peter Hersom. Ce premier ferry construit au Cambodge (pour la plus grande partie à l'Usine Mécanique n° 1, et pour certains éléments à Neak Luong), destiné à la traversée du Tonle Bassac à Prek Kdam, sera lancé en octobre prochain. Le sec-

ond en mars 1997.

Ce seront des ferries de 220 tonnes, un peu plus grands que les ferries actuels, capables de transporter 4 semi-remorques.

Lorsque le programme sera terminé, avec les 3 ferries existants remis à neuf, et équipés de nouveaux moteurs, le Cambodge disposera donc de 5 ferries, destinés à desservir les traversées fluviales à : Neak Luong, Prek Kdam, Kompong Cham et Stung Treng.

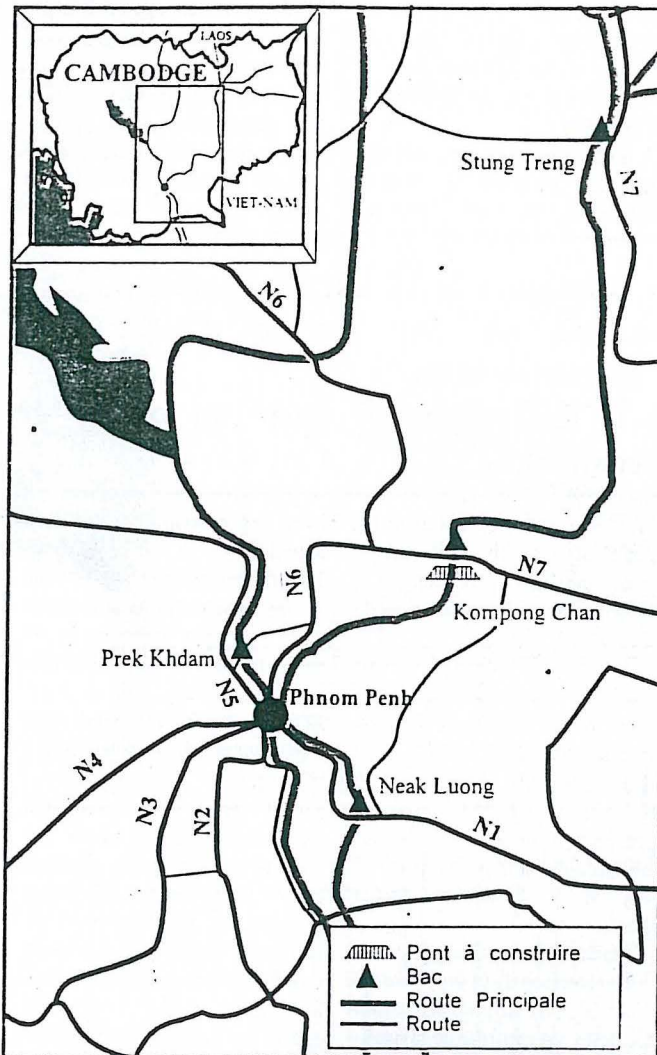
en attendant le pont de Kompong Cham

C'est à Kompong Cham que passera dans quelques années la principale liaison routière entre l'est et l'ouest du Cambodge. A Kompong Cham (et non à Neak Luong) sera construit le "pont japonais" traversant le Mékong. La convention n'est pas encore signée, mais devrait l'être prochainement.

Si elle l'est vers la fin de l'année, les travaux du pont ne commenceront pas avant 1997. Comme il faudra environ 48 mois pour construire le pont, on peut donc estimer que le futur ferry de Kompong Cham servira pendant 4 ans. Il aura ensuite une autre destination.

Le projet ci-dessus de rénovation et de construction des 5 ferries, et les travaux mentionnés, coûteront environ 17 millions de dollars. Avec le programme optionnel : plus de 25 millions.

Le Danemark n'attend pas de retour particulier de son aide au Cambodge, et n'y attache aucune condition, dit Peter Hersom. Le Parlement danois a décidé de consacrer 1% du budget national à l'aide aux pays en développement, et ces travaux sur les bacs du Cambodge sont l'effet de cette décision.



RESTAURANT LE FRANCAIS

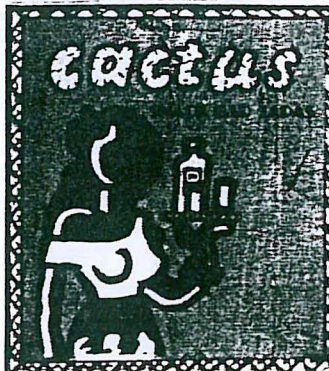
Repas d'affaires
spécialités de poissons, chevreuil

FORMULE LE ROUTARD

buffet à volonté : crudités, charcuterie,
viandes froides et ... 2 plats du jour au choix

4 \$

24 bd. Monivong - Phnom Penh - tel/fax 428.439



IL VOUS ACCUEILLE
AU CACTUS

spécialités de
POISSONS DE MER
salade tahitienne
soupe de poissons
couscous royal
le mardi soir

de 10 heures du matin à 2 heures du matin

tel 015 97 484

LE CACTUS

94, BOULEVARD PRAEH SIHANOUK - PHNOM-PENH